CINDYNIQ

PROGRAMME DE FORMATION

Évaluer les risques et rédiger son DUERP

Formation au document unique et à l'évaluation des risques professionnels : une journée pour apprendre à identifier les unités de travail, coter les risques et bâtir un plan d'actions, à partir des situations réelles de votre structure. Vous repartez avec votre DUERP déjà commencé.

Durée	1 jour, 7 heures
Horaires	9 h – 12 h 30 et 13 h 30 – 17 h
Effectif	De 4 à 10 participants.
Public visé	Dirigeants, responsables RH ou QSE, référents sécurité, membres de CSE.
Prérequis	Aucun. Être en poste dans la structure concernée permet de travailler sur des cas réels.
Tarif	300 € HT par participant (inter-entreprises) 990 € HT par groupe (intra-entreprise) TVA non applicable, article 293 B du CGI.
Reconnaissance	Attestation de fin de formation. Cette formation n'est pas certifiante.

Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- connaître ses obligations d'employeur, dont les sanctions renforcées en 2026 ;
- identifier et découper les unités de travail de sa structure ;
- repérer les dangers et analyser les situations à risque ;
- coter les risques selon leur gravité, leur fréquence et le niveau de maîtrise ;
- bâtir et prioriser un plan d'actions (ou un PAPRIPACT à partir de 50 salariés) ;
- choisir un outil adapté (outil OiRA de l'INRS, tableur ou logiciel) ;
- mettre à jour, conserver et mettre à disposition le DUERP selon la réglementation.

Programme détaillé

Matin · 3 h 30

- Quiz d'entrée et attentes des participants
- Cadre réglementaire : obligations de l'employeur, contenu du DUERP, mise à jour (chaque année dès 11 salariés), conservation 40 ans, mise à disposition
- Ce qui change en 2026 : amende administrative en l'absence de DUERP (loi n° 2026-534 du 25 juin 2026, article 48 ; article L8115-1 du Code du travail)
- Notions clés : danger, risque, unité de travail, principes généraux de prévention
- Atelier : découper sa structure en unités de travail

Après-midi · 3 h 30

- Méthode de cotation : gravité, fréquence, maîtrise
- Cas pratique fil rouge sur une unité de travail réelle
- Construire et prioriser le plan d'actions, PAPRIPACT
- Choisir son outil : OiRA de l'INRS, tableur ou logiciel
- Faire vivre le DUERP : mise à jour, association des salariés, rôle du CSE et du service de prévention et de santé au travail
- Quiz de sortie et bilan

Modalités pédagogiques

Présentiel intra dans vos locaux (déplacement inclus près de Draguignan et d'Aix-en-Provence, sinon frais sur devis), inter-entreprises à Draguignan, ou distanciel en classe virtuelle partout en France.

Méthodes et supports

Apports courts, cas pratiques sur vos propres documents, travail en sous-groupes. Chaque participant repart avec le début de son propre DUERP. Supports et modèle de DUERP remis à chaque participant.

Modalités d'évaluation

- Quiz d'entrée pour situer les connaissances
- Cas pratique fil rouge évalué par le formateur
- Quiz de sortie pour mesurer les acquis
- Questionnaire de satisfaction en fin de formation, puis à 3 mois

Modalités et délais d'accès

Inscription par le formulaire en ligne, puis entretien téléphonique et envoi de la convention. Inscription possible jusqu'à 10 jours ouvrés avant la session ; en intra, première date proposée sous 3 semaines.

Financement

CINDYNIQ n'est pas encore certifié Qualiopi. Cette formation ne peut donc pas, à ce jour, être financée par un OPCO, le CPF ou France Travail ; elle est réglée directement par la structure.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Supports adaptés, rythme aménagé, choix du lieu ou du distanciel : signalez-nous vos besoins avant l'inscription, ils sont traités de façon confidentielle.
Référent handicap : Soufiane Bouoiyour · bouoiyour.soufiane@cindyniq.com

Contact

Soufiane Bouoiyour · contact@cindyniq.com · 07 67 74 93 56